

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE TARDIVE

Monsieur le Maire, je soussigné(e) :

Profession ou Qualité :

Domicile :

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire tardive à REGNY,

du à au à

**DEBIT DE
BOISSONS
1° et 3° GROUPE**

A l'occasion de :

qui se déroulera :

Nombre d'autorisation obtenue pour l'année en cours

Fait à REGNY, Le

Signature

Avis de la Gendarmerie de Balbigny :

Fait à , le

République Française
Département de la Loire
Commune de « Commune »

ARRÊTÉ DU MAIRE N°

Le Maire de RÉGNY (Loire),

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet de la Loire en date du 26 juillet 2013,

Vu l'article L 2212-1 et L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 3321-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique.

Arrête :

Est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de
boissons tardive de premier et troisième groupe

Représenté par

A du A
au Jusqu'à

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à REGNY, le

Le Maire de REGNY